

ATELIER CRITIQUE DE JURISPRUDENCE SOCIALE VOTRE FORMATION EN DROIT SOCIAL

ANIMATEURS

• Jean-Luc WABANT,
Avocat au Barreau de Lille.

• Jean-Jacques GATINEAU, Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat.

OBJECTIFS

A partir d'exposés et d'échanges interactifs avec les participants, l'atelier trimestriel de jurisprudence sociale :

- Le matin cas pratiques autour de l'inaptitude, les AT MP les licenciements les reclassements les interactions pole social cph
L'après midi étude de décisions de septembre à décembre 2025 Ch sociale et civ 2
-

COUT ET MODALITES

Inscription auprès de l'IXAD formation éligible à la formule abonnement

Nombre de participants limité à 50 personnes pour la journée de 8 heures

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée sous réserve d'être accompagnées de leur règlement, avec priorité aux inscriptions au cycle complet et dans la limite des places disponibles.

PROGRAMME • 2025

LE + DE LA FORMATION

Un support reprenant les arrêts analysés en séance, permettra de mettre en pratique les échanges.

Les séances sont conduites de manière pratique confrontant les points de vue et approfondissant les connaissances et réflexions à partir de cas concrets de votre expérience et des situations auxquelles vous avez été confrontés

Public

Il s'adresse aux avocats spécialisés en droit social ou justifiant d'une certaine pratique de la matière

LIEU : Hotel mercure
Marcq en Baroeul

Repas pris en commun sur place

17 décembre
2025 Repas pris
en commun sur
place

9h00-13h/14h-18h

Inscriptions

www.ixad.fr

Laura DE MAEN - 03.20.90.77.35

- FORMATION CONTINUE

- Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (art. 85 du décret 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB 2011-004 du 25 novembre 2011.
- Pour valider cette formation il sera indispensable de signer la feuille d'émargement à l'accueil. Une attestation de présence vous sera remise suite à la formation.